



**CONCOURS GENERAL AGRICOLE
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE**
DU 22 FEVRIER AU 1ER MARS 2020
CERTIFICAT SANITAIRE POUR LES EQUIDES



A délivrer par le vétérinaire sanitaire dans les **15 jours** précédant la date d'entrée sur le salon.
A remettre par l'éleveur aux agents du contrôle sanitaire lors de l'entrée des animaux sur le salon.

I. Les animaux cités sur la page 2 remplissent individuellement les conditions suivantes :

- A.** Ils sont détenus en France depuis plus de 30 jours et ne proviennent pas d'un cheptel faisant l'objet de mesures de restriction de circulation.
- B.** Ils sont identifiés individuellement selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- C.** Ils répondent aux conditions fixées par le règlement (UE) N°176/2010 relatif aux certificats sanitaires et aux échanges intracommunautaires.
- D.** Ils sont valablement vaccinés contre la grippe et ont reçu une injection de rappel datant de moins de 6 mois.
- E.** Ils ne présentent aucun signe clinique de maladie et sont exempts de parasites externes.

II. Aptitudes des animaux au transport :

Les animaux cités sur la page 2 sont aptes à effectuer le transport prévu, conformément aux dispositions du règlement (CE) N° 1/2005.

Lieu de destination :

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
Parc des expositions Porte de Versailles
75015 Paris

**CONCOURS GENERAL AGRICOLE
 SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE
 DU 22 FEVRIER AU 1ER MARS 2020
 CERTIFICAT SANITAIRE POUR LES EQUIDES**



Exploitation concernée

Détenteur :

Exploitation N° : (8 chiffres)
 Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Téléphone :

Propriétaire :

Nom :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Téléphone :

Animaux concernés

Race	Nom de l'animal	Numéro d'identification

Le transporteur :

Immatriculation du véhicule :

Si l'éleveur ne transporte pas lui-même les animaux, merci de remplir les champs ci-dessous :

Nom du transporteur :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Téléphone :

<p>Le transporteur atteste que les animaux ont été chargés dans un véhicule préalablement nettoyé et désinfecté.</p> <p>Date :</p> <p>Signature du transporteur et cachet</p>	<p>L'éleveur atteste exacts les renseignements fournis et s'engage à prévenir l'OS et l'organisateur en cas de problèmes sanitaires apparus après signature du présent certificat.</p> <p>Date :</p> <p>Signature de l'éleveur</p>
--	---

<p>Le vétérinaire sanitaire certifie les différents points du certificat sanitaire.</p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet</p>	<p align="center">Ces animaux ont été présentés au contrôle sanitaire à Paris.</p>	
	<p>Nom du technicien vétérinaire :</p> <p>Date :</p> <p>Signature</p>	<p align="center">Pour le Directeur de la DDPP 75</p> <p>Date :</p> <p>Signature et cachet</p>